

CHANNEL

Peduzzi annonce son départ

Le directeur du Channel a annoncé hier qu'il quitterait prochainement ses fonctions, en dénonçant la pression de la mairie.

LE CONTEXTE

• **Le contrat qui lie la Ville au Channel devait être renouvelé cette année**, mais la mairie avait émis des réserves sur le programme du directeur de la scène nationale, Francis Peduzzi : autour des actions de la scène nationale en direction des quartiers populaires, et autour de la politique tarifaire du Channel, notamment

• **Dans le même temps, la subvention de la Ville a été réduite** : de 900 000 euros, celle-ci est passée à 500 000 euros. Pour Natacha Bouchart, le reste de la subvention était simplement mis en suspens, conditionné au projet du directeur et aux subventions des autres financeurs du Channel : Département, Région, État

• **« La Ville souhaite que soit proposé un autre projet artistique pour le Channel**. Ce qui implique un projet dirigé par un autre directeur », avait déclaré Pascal Pestre, adjoint à l'attractivité du territoire, en février

• **Hier, Francis Peduzzi a annoncé, dans la revue du Channel, qu'il quitterait ses fonctions**, dénonçant les pressions de la Ville sans donner de date pour le passage de témoin

ÉDOUARD ODIÈVRE ET CORENTIN ESCAILLET

Encore heureux... » C'est par cette formule mélancolique que Francis Peduzzi, directeur du Channel depuis 1991, ouvre son éditorial de rentrée pour la saison 2023-2024. Apparemment, il a pris sa décision en juillet dernier : il va quitter son poste de directeur du Channel, mais à une date encore inconnue, et il prévoit bien d'accompagner encore un peu l'équipe du Channel en cette rentrée. Sur la raison de cette décision, Francis Peduzzi est clair, bien qu'il ne cite jamais directement le nom de Natacha Bouchart : il critique « une certaine conception du pouvoir majoral », et « 15 ans d'attaques

répétées à notre rencontre », soit depuis 2008 et l'arrivée de Natacha Bouchart à l'hôtel de ville. « *Mais la dernière offensive, méthodiquement orchestrée afin d'asphyxier budgétairement le Channel, a été décisive, constate-t-il. N'ayant aucun goût pour les jeux d'égos, il n'y a plus d'autre solution raisonnable que celle, non de plier, mais de raisonner dans les seuls termes possibles : la préservation des intérêts supérieurs de la scène nationale, et de celles et ceux qui la font vivre. Alors je vais quitter le navire, puisque sa survie était liée à cet impératif.* » Contacté hier par nos soins pour plus de précisions, Francis Peduzzi nous a répondu : « *Je ne suis pas un homme de nouvelles déclarations au 9 octobre prochain.* »

« **SEUL LE PROJET ARTISTIQUE M'IMPORTE** » Natacha Bouchart a choisi de répondre par un communiqué de presse hier en milieu d'après-midi : « *Cette virulence envers la municipalité n'est pas nouvelle, pas davantage que cette agressivité envers moi-même. (...) Ma position a toujours été claire : je ne souhaite pas la disparition du Channel, au contraire. (...) Seuls le projet artistique et la façon dont celui-ci contribuera au développement de l'offre culturelle calaisienne m'importent.* » L'Étue poursuit en souhaitant que les discussions entre les différents financeurs (Ville, Département, Région, État) s'engagent rapidement. Ceci afin de trouver une conclusion d'ici à la fin du mois de décembre, date où les deux accords – la convention pluriannuelle d'objectifs, accord sur le projet entre les financeurs et le directeur ; et l'autorisation d'occupation temporaire, AOT – arrivent à leur terme et doivent absolument être renouvelés. Accords qui conditionneront « *le devenir de la scène nationale et non le destin personnel de l'actuel directeur* », écrit la maire de Calais. « *Encore heureux* », comme dirait l'autre... ■



Francis Peduzzi était le directeur du Channel depuis 1991.

RÉACTIONS

MARC DE FLEURIAN CONSEILLER MUNICIPAL RN

« Ce conflit entre le Channel et la mairie résulte de la confrontation de deux personnalités qui instrumentalisent la culture à des fins politiciennes. Le Channel doit être un lieu ouvert à tous les Calaisiens, qu'ils soient électeurs de Jean-Luc Mélenchon, Emmanuel Macron ou Marine Le Pen. »

JEAN-PHILIPPE LANNOU CONSEILLER MUNICIPAL LFI

« Ce n'est pas une démission, plutôt un départ forcé. Il acte le chantage à la subvention de la majorité municipale. Dommage que toute la mobilisation des Calaisiens, mais aussi des artistes et de la scène culturelle, n'ait pas convaincu Natacha Bouchart de changer son fusil d'épaule. Et Francis Peduzzi, en responsabilité, sait que sans la subvention de la Mairie, la situation financière du Channel est trop précaire. Quant à sa succession, je pense qu'un ou une candidate devrait être interne au Channel : c'est un lieu atypique, il vaut mieux que le directeur ou la directrice en soit issu(e). »

CAROLINE MATRAT CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

« Dans le contexte que nous connaissons, je pense que Francis Peduzzi n'avait pas le choix. Il a pris une décision en conscience pour ne

pas compromettre l'avenir du Channel et de ses équipes. Pour tout ce qu'il a donné, il méritait une autre sortie. Je suis reconnaissant de ce qu'il a apporté à Calais, le rayonnement culturel bien au-delà des limites géographiques de notre ville. Il a souvent réveillé nos consciences. Il a fait venir à nous : la compagnie royale de luxe, Koubi, et bien d'autres. Même le Dragon, presque plus connu que les Six Bourgeois, est marqué de son empreinte. J'espère pour Calais la survie de la Scène Nationale. Je souhaite que continuent à vivre les belles valeurs du Channel. Profond respect à Francis et reconnaissance infinie. »

NICOLAS VERNALDE CONSEILLER MUNICIPAL PS

« Le dialogue n'a pas du tout eu lieu. On dénonce le chantage financier de Natacha Bouchart depuis des mois, mais elle n'a pas bougé d'un poil. Mettre une scène nationale en grave danger parce que son directeur ne se plie pas à sa volonté, c'est grave. Je salue la décision de Francis de s'effacer pour préserver la structure et ceux qui y travaillent. Le Channel est au niveau où il est grâce à lui et à ses équipes. J'espère - c'est mal parti - que la personne qui lui succédera aura une certaine liberté. Je sais que la Ville contribue au financement et siège au conseil

d'administration du Channel, mais c'est aussi le cas du Département et de la Région : la ville ne décide pas seule ! Au bout d'un moment, on le paye... »

JEAN-PIERRE MOUSSALLY CONSEILLER MUNICIPAL EELV

« La droite s'attaque ici à la Culture et à un directeur très réputé en France. (...) Il a réussi [à] transformer les anciens abattoirs, lieu fermé de souffrance et de mort, en son exact opposé : un lieu de vie et d'ouverture. (...) Les défis à venir sont multiples : se doter d'un nouveau directeur, conserver le statut de Scène Nationale et réduire sa facture énergétique. J'attends donc de la municipalité qu'elle exprime le calendrier de la transition sans tenter d'interférer dans le choix [d]u successeur, qu'elle donne les moyens au Channel de mettre en œuvre son projet culturel, qu'au-delà du raccordement au réseau de chaleur, elle rassemble les moyens de la rénovation thermique des locaux, en étudiant la possibilité d'une production d'électricité photovoltaïque sur ses bâtiments. Enfin, il me semblerait logique qu'un équipement culturel bénéficiant aux habitants de l'agglomération et au-delà, soit financé par celle-ci, comme c'est le cas par exemple du conservatoire de musique. »